



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

Lille, le **05 MAI 2023**

Monsieur le maire,

Conformément à l'article R214-37 du code de l'environnement, je vous transmets un exemplaire du dossier de déclaration de Monsieur le président du conseil départemental du Nord. Il s'agit de la **réparation de l'ouvrage d'art A5859 sur la RD957 au PR 13+276 sur le territoire de votre commune.**

L'accord, notifié ce jour au pétitionnaire, est basé sur le dossier reçu le 04 avril 2023 (version numérique du 27 mars 2023).

Je vous joins également une copie du récépissé de déclaration et de la notification de l'accord adressé au pétitionnaire, pour affichage en votre mairie durant une période de 1 mois minimum.

À l'issue de cet affichage, je vous saurais gré de bien vouloir me retourner un certificat d'affichage correspondant signé (à l'adresse indiquée ci-dessous).

Ces documents seront mis à la disposition du public sur le site internet de la préfecture du Nord durant une période d'au moins 6 mois.

Annabelle CAPENDU, en charge de l'instruction de ce dossier se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (tél : 03 28 03 84 00 – courriel : annabelle.capendu@nord.gouv.fr).

Je vous prie d'agréer, monsieur le maire, l'assurance de mes salutations distinguées.

La responsable
du service eau nature et territoires,

Hélène SOLVES

P. J. : Copie du récépissé de déclaration, de la notification de l'accord. Exemplaire du dossier
Copie à Monsieur le responsable du service territorial Centre de la DDTM du Nord

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique, destiné à l'instruction de votre dossier par les agents chargés de la police de l'eau en application du code de l'environnement. Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent. Si vous désirez exercer ce droit et obtenir une communication des informations vous concernant, veuillez adresser un courrier au guichet unique de police de l'eau où vous avez déposé votre dossier, à défaut auprès de la direction de l'eau et de la biodiversité du ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement.

Mairie de Marchiennes
Rue Corbineau
59870 MARCHIENNES

Réf. : **PE-409**

Adresse : 62 boulevard de Belfort, CS 90007 - 59042 LILLE Cédex
Tél. : 03 28 03 83 83 - Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : www.nord.gouv.fr
Suivez-nous sur : facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59 - linkedin.com/company/prefethdf/